



**HAL**  
open science

## Notice 13: Toulouse et Vieille-Toulouse

Alexis Gorgues, Pierre Moret

► **To cite this version:**

Alexis Gorgues, Pierre Moret. Notice 13: Toulouse et Vieille-Toulouse. Gallia - Archéologie de la France antique, 2003, 60, p. 132-138. hal-00723935

**HAL Id: hal-00723935**

**<https://hal.science/hal-00723935>**

Submitted on 15 Aug 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA FRANCE DU CENTRE AUX PYRÉNÉES

*(Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)*

José GOMEZ DE SOTO et Pierre-Yves MILCENT  
avec la participation de Jean-Philippe BAIGL, Alexis GORGUES,  
Pierre MORET, Olivier NILLESSE, Christophe SIREIX

---

**Mots-clés.** *Dépôts en milieu humide, fosses, puits, sanctuaires à dépôts d'armes, grottes, enclos fossoyés, stèles, statues.*

**Résumé.** *Le Sud-Ouest de la Gaule conserve, ce qui est rare, une tradition littéraire antique de dépôts sacrés, dans les étangs et dans le sanctuaire de Tolosa. De nombreux autres exemples de dépôts à caractère religieux sont connus par des découvertes anciennes, réinterprétées ici, ou des trouvailles récentes : objets jetés dans les milieux humides, enfouissements organisés dans des fosses ou des puits, dépôts codés de métaux précieux. Plusieurs sanctuaires à dépôts d'armes et d'outils sont connus en Centre-Ouest. Des restes humains en contexte d'habitat, en silos, en région Centre, ou encore dans des cavités naturelles en Berry et Angoumois, échappent à un processus strictement funéraire. Dans les nécropoles-sanctuaires du Centre-Ouest, qui peuvent posséder des stèles de pierre, des puits et des fosses à sacrifice et/ou libation accompagnent des enclos fossoyés dont le caractère funéraire n'est pas toujours assuré, et des restes animaux y indiquent des pratiques sacrificielles. Des statues traduisent des pratiques de culte des ancêtres.*

---

## NOTICE 13

### TOULOUSE ET VIEILLE-TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Les recherches sur les puits gaulois du Toulousain ont beaucoup pâti d'une tendance à la systématisation des interprétations. Les qualificatifs qui leur ont été appliqués (puits funéraires, puits rituels, puits à offrandes, puits à

amphores...) ont toujours été univoques et exclusifs, au point que l'on a fini par oublier qu'il s'agissait d'un ensemble de structures extraordinairement variées. Tout bien considéré, leur seul véritable point commun réside dans le mode de construction : section carrée de 0,80 m à 1,10 m de côté dans la grande majorité des cas, parois verticales jamais maçonnées, parfois cuvelées en bois. Pour le reste, c'est-à-dire pour tout ce qui concerne la stratigraphie et le contenu du remplissage, la diversité est confondante. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux nombreuses sections stratigraphiques publiées par M. Vidal (1977, 1989), pour les puits du quartier Saint-Roch au sud de l'agglomération toulousaine (abrégé ci-après SR) comme pour les puits du coteau de Vieille-Toulouse, 6 km plus au sud (abrégé VT). Le fond de certains puits présente un dépôt organisé recouvert par des couches de comblement très pauvres en mobilier (SR 26, VT 24) ; d'autres, à l'inverse, aucun dépôt initial et un remplissage riche en mobilier (SR 13, VT 15, 30, 31, 44) ; d'autres enfin – ceux que l'on cite le plus souvent, mais qui ne forment qu'une catégorie parmi d'autres – ont à la fois un dépôt organisé au fond et un remplissage varié (par exemple : SR 2, 5, 10, 25 ; VT 14, 16, 25, 39). Quant au dépôt de la couche initiale, on trouve toutes les combinaisons imaginables entre un pot unique en céramique indigène (VT 37) et un ensemble très riche comportant, outre de la vaisselle en céramique et en bronze, des éléments d'armement (VT 16, 23, et Estarac 9).

En dépit de cette diversité, qui défie toute tentative de restitution d'un scénario type applicable à l'ensemble des puits, on a toujours considéré que les puits du Toulousain témoignaient d'un acte rituel unique et limité dans le temps. Pour les uns cet acte est funéraire, pour d'autres il est sacrificiel, lié à un culte chthonien ou à une célébration collective indéterminée (voir *supra*, p. 119). Mais toutes ces hypothèses ont ceci de commun qu'elles supposent un rebouchage rapide du puits, immédiatement après l'accomplissement du rituel initial. Or, des données incontestables, fournies par l'archéozoologie et par l'étude du mobilier céramique, obligent à remettre cette idée en question.

La clé du problème était déjà présente dans la première publication sur les puits tolosates. Au fond du puits 4 de la Caserne Niel, L. Joulin avait trouvé des « élytres d'insectes » et un crâne de musaraigne à l'intérieur d'un pot (Joulin, 1912, p. 18 et tabl. h. t.). On sait aujourd'hui que les puits ouverts fonctionnent comme des pièges pour de nombreux insectes, notamment les coléoptères qui circulent activement à la surface du sol pendant la nuit (Kenward, 1975 ; Moret, 1998). En climat tempéré, l'exosquelette de ces coléoptères ne peut se conserver durablement qu'en milieu anaérobie, dans des terrains saturés d'eau en permanence. La découverte apparemment anodine de L. Joulin a donc

deux implications capitales : elle prouve que le puits 4 atteignait la nappe phréatique, et qu'il resta ouvert un certain temps avant d'être rebouché. Il s'agissait donc, au moins dans une première phase, d'un puits à eau.

Curieusement, les éléments de cuticule d'insectes ne sont jamais cités dans les fouilles plus récentes, sans doute parce qu'ils n'ont pas été repérés et identifiés comme tels dans la masse des débris organiques. Mais d'autres restes d'animaux ont été recueillis qui fournissent des informations tout aussi précises, si ce n'est plus : les micro-mammifères et les batraciens. Les rapports d'analyse de faune signalent en effet des grenouilles (VT 4, 15 et 35), des pélobates (VT 4), des alytes ou crapauds accoucheurs (VT 4 et 14), des taupes (SR 13, VT 14), des mulots (SR 0, 10 et 14 ; VT 14), un lérot (VT 16), des campagnols (SR 13, 14 et 27 ; VT 14, 16 et 35) et des musaraignes (Joulin, 1912, puits 1 et 4). La plupart de ces découvertes sont isolées, faute le plus souvent d'un tamisage systématique des sédiments. Les résultats les plus éloquentes ont été fournis par deux puits dont la microfaune, analysée par T. Poulain-Josien, semble avoir fait l'objet d'une attention plus soutenue :

- puits 5 de Saint-Roch, au fond : 2 lézards, 8 grenouilles, 4 pélobates, 5 alytes, 1 lérot, 2 mulots, 1 campagnol souterrain ;
- puits 7 de Vieille-Toulouse : 152 microvertébrés, dont 42 grenouilles, 82 crapauds, 8 alytes, 1 hérisson et 19 micro-mammifères parmi lesquels des loirs, des campagnols roussâtres, des campagnols des champs, des mulots et des musaraignes.

J.-D. Vigne, qui a récemment étudié la question des assemblages de microvertébrés récoltés dans des structures excavées profondes (puits, fosses, silos), du Néolithique au Moyen Âge, a bien voulu nous faire part de ses observations sur le cas toulousain. Ces assemblages, caractérisés par la dominance des amphibiens et par une présence en quantité variable de micromammifères (notamment des soricidés), se forment par simple piégeage des animaux, tombés au hasard de leurs déplacements à la surface du sol. Le nombre particulièrement important d'amphibiens dans le puits 7 peut être lié à la présence d'eau stagnante. En tout état de cause, une intervention humaine (offrande funéraire selon Labrousse, 1968, p. 229) est exclue. On notera qu'à la même époque, on trouve des assemblages comparables dans des silos du village gaulois d'Acy-Romance dans les Ardennes (Lesur, 1999). Dans les deux cas, la conclusion est la même : le puits (ou le silo) est resté ouvert pendant une durée relativement longue, pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi on a trouvé dans certains puits (VT 25, 26, 28) une couche de « marne bleue de décomposition » riche en

matière organique. Cette vase, interprétée initialement comme un apport de sédiment extérieur (Vidal, 1977, p. 195), s'est tout simplement formée dans un puits ouvert au contact de l'eau stagnante.

Ajoutons une dernière observation, avant de risquer une tentative d'interprétation. Des seaux en bois ont été retrouvés dans les couches profondes de plusieurs puits (SR 2 ; VT 11, 16 et 26 ; Lecture 8), parfois avec les crochets qui servaient à les suspendre à une corde (VT 11 et 16). Par ailleurs, il a été remarqué que les vases retrouvés entiers ou brisés sur place dans les mêmes couches profondes appartenaient pour près de 80 % à des formes fermées de type « urne » (Vidal, 2001b, p. 124). Pour tous ces vases, le resserrement du col et l'épaississement du bord permettaient une suspension facile au moyen d'une corde nouée sous la lèvre. Précisément, des restes de corde ont été retrouvés encore en place autour du col de deux vases ovoïdes entiers, au fond de deux puits différents (Lecture 8 et SR 5, cf. Vidal, 1976, p. 102). Il apparaît donc que la plupart des récipients retrouvés dans les niveaux profonds étaient adaptés au puisage.

Nous voilà donc en présence de puits qui atteignaient la nappe phréatique, qui sont restés ouverts pendant une durée relativement longue, et dans lesquels on trouve fréquemment des seaux, des pots et des cruches permettant de puiser l'eau. Comment dès lors ne pas envisager d'identifier ces excavations profondes comme de simples puits à eau, au moins dans une des phases de leur utilisation ?

Cette hypothèse n'a, curieusement, jamais été soutenue. M. Vidal l'évoque brièvement dans sa thèse, mais pour la réfuter. Tout en reconnaissant que la profondeur très variable des puits du Toulousain s'explique par la volonté systématique d'atteindre l'eau (Vidal, 1977, p. 286), il ne voit là qu'un souci religieux d'ordre symbolique. Deux motifs, selon lui, obligent à exclure la possibilité d'une fonction de puisage : le débit de l'eau phréatique serait trop faible à Vieille-Toulouse et l'absence de cuvelage, dans de nombreux puits, rendrait presque inévitable l'effondrement des parois à brève échéance, dans des terrains comportant des couches de sable intercalées (*id.*, *ibid.*, p. 305). La faiblesse du débit d'eau n'est pas un argument décisif, dans la mesure où M. Vidal fait lui-même état de hauteurs d'eau stabilisées de 1,50 m à 2 m dans les puits profonds à la fin de la fouille, ce qui suffisait amplement pour le puisage. Les difficultés rencontrées pour trouver une nappe d'eau pérenne peuvent d'ailleurs fort bien expliquer la multiplicité des creusements sur tout le site de Vieille-Toulouse ; on peut même supposer que des excavations ayant échoué à trouver l'eau furent *ipso facto* transformées en dépotoirs, ce qui expliquerait l'absence de dépôts profonds différenciés dans certains puits (VT 15, 30, 31, 44). Quant à l'absence de cuvelage, ce choix

peut certes paraître peu rationnel, mais les faits sont là : les Tolosates préféraient apparemment creuser un nouveau puits dès que le précédent s'était obstrué, plutôt que de réaliser un cuvelage qui nécessitait une main-d'œuvre spécialisée et entraînait certainement un surcoût important.

Intéressons-nous maintenant aux couches de comblement. On a souvent insisté sur la présence massive des amphores dans le remplissage des puits toulousains, au point que s'est largement imposée l'idée que ces couches de comblement « à amphores », censées s'être formées rapidement après le dépôt d'offrandes initial, étaient directement liées à un geste religieux ; plus précisément, on a supposé qu'elles représentaient les reliefs d'un banquet (en dernier lieu, voir Poux, 1999a, p. 130-132). Cette hypothèse n'a jamais été approfondie ni fondée sur une analyse prenant en compte la totalité des vestiges mis au jour par les fouilleurs.

Pourtant, un examen même rapide de l'ensemble des stratigraphies publiées fait apparaître une très grande diversité. Les amphores sont présentes en quantité variable, tantôt très abondantes (SR 13, 28 ; VT 20, 25, 44), tantôt peu nombreuses (SR 26, 29, 33 ; VT 15, 23, 24, 26), entières ou presque entières pour une bonne part (SR 0, 13, 27 ; VT 14, 18, 44) ou à l'état de fragments (SR 14, 19, 30, 34 ; VT 19, 26, 30). Il n'existe donc pas un faciès d'ensevelissement unique. D'autre part, M. Vidal a rappelé à juste titre que le mobilier déposé intact dans les couches les plus profondes, selon des dispositifs concertés, contraste fortement avec le mobilier « fragmenté, incomplet et hétérogène » qui se trouve au-dessus des couches de comblement (Vidal, 2001b, p. 122 et 124). Pour aller plus loin dans l'interprétation, seule une analyse de l'ensemble des restes de vaisselle céramique présents dans ces couches supérieures peut permettre de savoir si l'on a affaire à un mobilier spécifique, lié à un usage particulier, ou au contraire s'il s'agit d'un matériel de rebut non sélectionné. Dans le premier cas, qui suppose une séquence creusement-dépôt-comblement sans hiatus, on s'attendrait à un faciès caractérisé par une faible fragmentation de la vaisselle et une surreprésentation de certaines catégories fonctionnelles (les vases à boire, par exemple). Dans le second cas, on s'attendrait à un mobilier plus fragmentaire et dont la répartition statistique serait proche de celle constatée dans les niveaux d'habitat. Il est donc indispensable, dans cette perspective, de comparer le faciès des couches de comblement des puits au faciès mobilier des habitats contemporains.

Dans l'analyse préliminaire que l'on propose ici, on a comparé le mobilier du puits 16 de Vieille-Toulouse, bien connu pour la richesse de son dépôt rituel initial, mais dont les niveaux de comblement ont moins retenu l'attention, au mobilier des niveaux les plus récents d'un secteur d'habitat

situé juste à côté (habitat 5). Est aussi étudié le puits 5 de Saint-Roch, plus ancien, ce qui permet d'élargir quelque peu l'éventail chronologique.

#### L'HABITAT 5 DE VIEILLE-TOULOUSE

Les niveaux de l'habitat 5 de Vieille-Toulouse étudiés ici peuvent être datés entre les années 75 et 15 avant J.-C. Le mobilier céramique est fragmenté et hétérogène, une partie apparaissant comme probablement résiduelle (l'occupation de ce secteur d'habitat est attestée au moins depuis la fin du II<sup>e</sup> s.). Les campaniennes B de Calès dominent très largement les importations de céramiques fines (à peu près 9 % du total des individus), suivies par les campaniennes A (2,4 %), caractéristiques des productions tardives. Les productions d'époque augustéenne (sigillées italiques à vernis noir ou rouge, présigillées sud-gauloises) sont nettement plus rares (1,6 % en tout). Au sein de ces quatre catégories dominent les assiettes (18 individus), les formes creuses étant plus rares. La vaisselle « de table » est cependant dominée par les productions indigènes dites « celtiques », qu'il s'agisse des écuelles à bord rentrant (22 individus) ou des assiettes imitées des Lamboglia 36 (14 individus).

Les productions « celtiques » dominent très largement le faciès céramique, avec 43,1 % des individus. La vaisselle de stockage est prédominante dans cette catégorie (40 individus), suivie des écuelles, des assiettes et d'autres types plus rares : jattes, imitations de prototypes méditerranéens divers... Les céramiques culinaires sont dominées par les pots à cuire montés à la main (à peu près 20,5 %), mais on constate aussi la présence de céramiques de type méditerranéen, communes italiques et à engobe rouge interne à hauteur d'environ 6 %. Sans être anecdotiques, les productions de céramiques à pâte claire sont rares (3,6 %) et dominées par les vases à verser. Plus rares encore sont les céramiques tournées à pâte sableuse et cuisson oxydante : seulement 1,6 % du total. Les gobelets à parois minces, de formes diverses, représentent 3,6 % du total. Un *dolium* représente la céramique de gros stockage, et on note la présence d'une petite cruche en céramique grise fine. Les lampes et les *unguentaria* sont représentés chacun par deux individus.

#### LE Puits 16 DE VIEILLE-TOULOUSE

Initialement publié par M. Labrousse, M. Vidal et A. Muller (1976), le puits 16 a récemment fait l'objet d'une analyse qualitative prenant en compte l'ensemble du mobilier, dont nous retenons les conclusions chronologiques (Benquet *et al.*, 2001, p. 133-134). Comme dans l'habitat 5, le mobilier est fragmenté et hétérogène. Les

vestiges les plus récents semblent remonter aux alentours de 15 avant J.-C. (fond d'assiette de céramique présigillée, bol arétin de Vibius Scrofula), alors que la majorité du matériel est attribuable au milieu du I<sup>er</sup> s. Toutes les classes de céramique déjà évoquées sont ici présentes, dans des proportions quasiment équivalentes à celles constatées dans l'habitat 5. Le faciès est dominé par les productions « celtiques » (47,22 %), au sein desquelles vaisselle « de table » et vaisselle de stockage se partagent cette fois-ci plus équitablement. Les écuelles à bord rentrant indigènes dominent très largement la vaisselle « de table » (46 individus), alors que la vaisselle fine importée (entre 11 et 12 %, en excluant les parois minces), dominée par les productions de campanienne B de Calès, mais faisant une part plus large à la A que précédemment, fournit principalement des assiettes (13 individus). Les formes creuses, coupes et bols, sont également présentes. Les productions campaniennes – apparemment seulement les A – sont imitées en céramique « celtique », au premier rang desquelles la Lamboglia 36 (8 individus). Les céramiques culinaires sont dominées par les pots montés à la main (24,6 % du total) ; le répertoire est complété par des importations, communes italiques et à engobe rouge interne (presque 6 % du total), principalement des plats et leurs couvercles, mais aussi un pot. Les céramiques à pâte claire sont rares (3,57 %). Les gobelets à parois minces le sont un peu moins (4,76 %) et présentent une assez grande variété. Entre autres productions présentes de façon anecdotique (productions grises des côtes catalanes, céramique « celtique » à engobe blanc...), on peut noter la présence d'un *unguentarium* et d'un *kalathos*, peut-être d'imitation régionale. Un *dolium* évoque le gros stockage.

#### LE Puits 5 DE SAINT-ROCH

La stratigraphie de ce puits a été publiée par M. Vidal (1976). Ici aussi, le mobilier des couches de comblement est fragmenté. La domination des campaniennes A (13 % du total), ne portant pas d'estampilles et présentant parfois des cercles d'empilement sur le fond, ainsi que la présence d'une campanienne B de Calès évoquent les années 125-100 avant J.-C. Les productions sont moins diversifiées que dans les deux autres cas (une caractéristique due à la chronologie), mais sont cependant assez variées. La table est dominée par les écuelles « celtiques », les apports extérieurs consistant cette fois-ci principalement en formes creuses. Les imitations indigènes de campaniennes sont rares. La céramique « celtique » domine avec près de 65 % du total, et la catégorie est principalement consacrée au stockage. La céramique culinaire est rare : 5 % des individus sont des pots indigènes montés à la main, et on note la présence

précoce des céramiques communes italiennes (3,5 %). Une cruche, un *unguentarium*, trois gobelets à parois minces et deux lampes à huile complètent le panorama des importations italiennes. Les autres productions ne sont attestées que par un individu : céramique ibérique peinte, céramique « celtique » peinte et céramique grise fine.

Les points communs qui unissent le mobilier issu de l'habitat 5 et celui de ces deux puits résident principalement dans la diversité des fonctions représentées, parmi lesquelles domine le stockage, et par le caractère fragmentaire du matériel. Les points communs sont évidemment plus nombreux avec le puits 16, plus proche chronologiquement (même si par plusieurs aspects son comblement donne l'impression d'être un peu plus ancien que le *terminus ante quem* envisagé pour l'habitat 5) : même aspect d'accumulation dans la durée donnant au lot son caractère hétérogène, présence de mobilier résiduel, catégories céramiques représentées de façon très frappante dans les mêmes proportions, proximité de la répartition fonctionnelle des vases. L'analyse du puits 5, pourtant plus ancien, révèle un faciès relevant de la même logique : toutes les fonctions représentées dans le cadre domestique sont présentes, et le rapport statistique entre les diverses catégories est comparable à celui des deux autres ensembles étudiés, même si la répartition fonctionnelle évoluera au cours du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. pour des raisons sur lesquelles on ne peut s'étendre ici.

Ainsi, le faciès de la vaisselle des couches de comblement de ces deux puits apparaît comme un reflet assez exact de celui issu des couches d'habitat. Si le caractère ponctuel de cette étude interdit de tirer des conclusions trop hâtives, il est cependant possible d'émettre avec force l'idée que les puits sont restés ouverts un certain temps et que leur comblement s'est fait principalement par des apports de terre et de déchets issus des secteurs d'habitat, – en clair, qu'il s'agissait de dépotoirs. Les modalités et la durée du processus de comblement sont certainement très variables d'un puits à l'autre. Dans les deux cas étudiés, il semble, d'après le mobilier, que cette durée ait été plus longue pour le puits 16 que pour le puits 5. En tout état de cause, aucune intention rituelle n'est reconnaissable dans ces complements, ce qui, dans le cas du puits 16, contraste nettement avec le caractère manifestement préconçu et ordonné du dépôt initial.

En ce qui concerne les amphores, non prises en compte dans les analyses qui précèdent, on peut souligner que leur proportion est conforme à ce qui s'observe dans les habitats contemporains. Dans le puits 16, d'après les chiffres fournis par A. Hesnard et L. Benquet (*in* Benquet *et al.*, 2001, p. 140), elles représentent 11,9 % de l'ensemble des individus céramiques (34 sur 286). Cette proportion n'est

sans doute pas la même dans tous les puits, mais elle permet de formuler l'hypothèse qu'il s'agit, comme pour le reste de la céramique, d'un matériel de rebut.

## CONCLUSION

L'histoire de ces puits est à peu près la même que celle que J. Greig (1988) a mise en évidence pour des puits à eau d'époque romaine en Angleterre, en distinguant, selon les cas, deux ou trois phases bien différenciées (fig. 74).

1) Une période de fonctionnement pendant laquelle une sédimentation graduelle, produite essentiellement par l'érosion des parois, comble progressivement la partie inondée (dans certains cas, l'aspect homogène et stérile de ce sédiment a pu faire penser à un rebouchage immédiat après creusement). Le mobilier inclus est généralement peu varié, avec des récipients tombés ou cassés par suite de fausses manœuvres lors du puisage. Certains matériaux de rebut non polluants (tessons, pièces de bois) sont fréquemment jetés dans les puits pendant cette phase. Les éléments organiques et la microfaune deviennent plus abondants à la fin de cette période, par suite de la dégradation des structures.

2) Un niveau intermédiaire – parfois absent –, riche en débris organiques (mousses, feuilles, graines, noyaux, etc.), en tessons, en rejets alimentaires et en microfaune. Il correspond à une période d'abandon, quand l'eau a cessé d'être potable ou ne peut plus être puisée.

3) Un comblement définitif, en une fois ou en plusieurs temps, constitué par des apports variés d'ordures, de matériaux de rebut ou de simple terre. Il est important de noter que la prise en compte d'un intervalle de temps, pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'années entre le creusement et le comblement du puits, permet seule d'expliquer les écarts chronologiques qui sont parfois constatés entre le mobilier des dépôts profonds et celui des couches de remblaiement (dans le cas de VT 16, voir Benquet *et al.*, 2001, p. 134).

On peut faire maintenant le compte des puits qui, d'après les données publiées, sont identifiables comme des puits à eau. Les critères de sélection sont au nombre de quatre : présence ininterrompue de l'eau dans la partie profonde du puits, facilement prouvée par la conservation des matières organiques ; présence dans les niveaux profonds de microvertébrés et/ou d'insectes attestant une ouverture prolongée (la prise en compte de ce critère étant malheureusement impossible dans les puits où la microfaune n'a pas été prélevée) ; présence d'instruments de puisage (seaux, pots susceptibles d'être attachés à une corde, crochets) ; caractère hétérogène et détritique des couches de comblement.

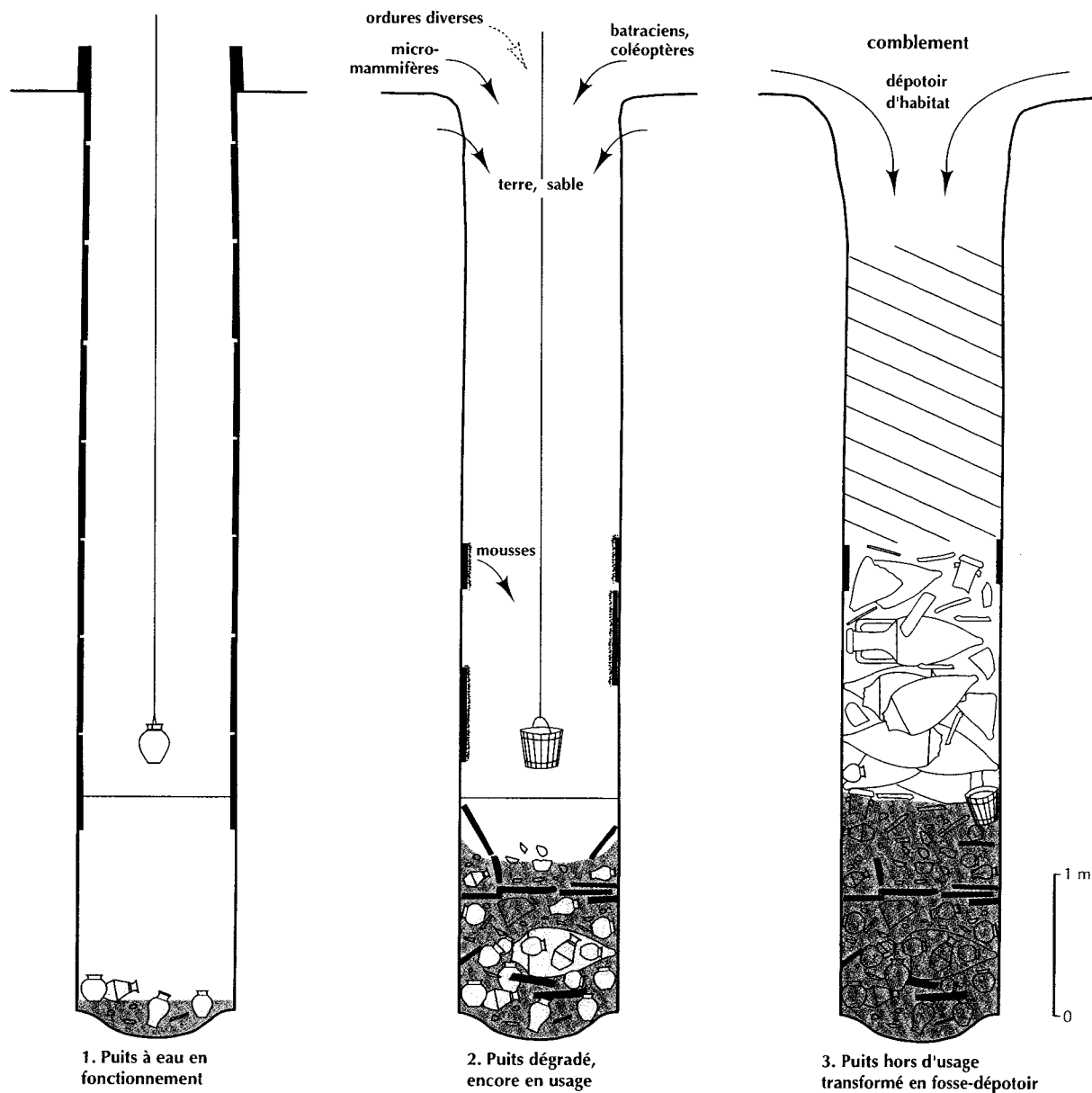


Fig. 74 – Proposition de restitution des phases de comblement d'un puits du quartier Saint-Roch à Toulouse, à partir de la stratigraphie du puits 5 (d'après Vidal, 1976, fig. 2 modifiée).

Un examen rapide des données synthétisées par M. Vidal (1977) donne comme résultat la liste provisoire suivante, arrêtée à l'année 1976 : puits 2, 5, 13 et 25 de Saint-Roch (auxquels peuvent être ajoutés les puits 4, 32, 96, 118 et 121 de L. Joulin, décrits par cet auteur comme « inondés ») ; puits 2, 7, 11, 13, 16, 25, 26, 28, 31, 33 et 35 de Vieille-Toulouse ; puits 3 de Bazièges ; puits 8 de Lectoure ; puits 1 de Vic-Fezensac. D'autres puits, qui renfermaient des réci-

pients caractéristiques et des microvertébrés, n'ont pas conservé de restes végétaux (par exemple VT 4, 14, 23). Il peut s'agir de puits à eau qui se sont asséchés par la suite, soit pendant la période d'occupation du site, soit à une date plus récente.

Jusqu'à ce point de l'analyse, nous avons fait abstraction des dépôts organisés, évidemment intentionnels et parfois très riches, qui existent au plus profond de certains puits. Le

cas le plus connu est celui du puits 16 de Vieille-Toulouse, déjà cité ; en revanche, d'après notre restitution, le puits 5 de Saint-Roch en était dépourvu. Comment expliquer ces dépôts si l'on a affaire à des puits à eau ? Les données stratigraphiques montrent sans ambiguïté que les offrandes ont été déposées peu de temps après le creusement du puits et avant sa mise en service, puisqu'elles sont souvent scellées par une chape de marne ou de sable, et parfois protégées par des planches (Vidal, 2001b, p. 124). Il s'agit donc, selon toute probabilité, d'un sacrifice propitiatoire offert par le propriétaire du puits (s'il était privé, cf. Gorgues, à paraître) ou par l'autorité édilitaire (s'il était public) à une divinité souterraine, peut-être une divinité censée régir les eaux phréatiques.

Une interprétation plus précise de ces dépôts serait illusoire, en l'état du dossier, compte tenu de la diversité des dispositifs. Ceux-ci regroupent en effet un nombre d'objets très variable (un au minimum, plus d'une dizaine au maximum, entiers ou fragmentaires), sur un plan ou sur plusieurs plans superposés, placés tantôt de façon aléatoire, tantôt selon des schémas apparemment géométriques (Vidal, 1977 ; Gomez de Soto, 1994). Il y a cependant une constante dans la nature des objets déposés entiers. Ce sont presque tous des récipients : pots, cruches, situles ou seaux ; aucun n'était bouché ou fermé par un couvercle. Les conditions des fouilles n'ont pas permis de savoir s'ils étaient vides au moment du dépôt. S'agissant d'instruments pouvant servir à recueillir l'eau – ou de leurs substituts précieux que sont la situle, la cruche en bronze et le seau à cerclage de bronze orné –, on pourrait envisager, à titre d'hypothèse, qu'ils firent l'objet d'un sacrifice en tant que récipients, et non pour leur éventuel contenu. On tendrait alors à établir un lien symbolique direct entre l'acte rituel initial et la fonction de puits à eau. Mais certains dépôts (très rares, il est vrai) contiennent aussi des armes, ce qui suppose des intentions plus complexes. Il existe

aussi, dans quelques puits, plusieurs dépôts d'offrandes à des niveaux différents, ce qui implique une répétition périodique du rituel (à titre purement comparatif, on rappellera qu'à Rome des sacrifices périodiques étaient rendus à la déesse des eaux souterraines, le jour des *Fontinalia*, cf. Dumézil, 1975, p. 37). Il reste donc beaucoup à faire pour élucider la signification de ces dépôts profonds. En tout état de cause, leur présence régulière dans des puits qui furent ensuite utilisés pour l'eau est une donnée fondamentale.

Pour conclure, nous voudrions insister sur deux points. En premier lieu, l'interprétation que nous proposons n'est nullement exclusive. Elle ne vaut pas pour tous les puits du Toulousain ; une analyse détaillée du corpus, cas par cas, devra préciser la part réelle qui revient parmi eux aux puits à eau. Il ne s'agit donc pas, dans notre esprit, de remplacer terme à terme une théorie par une autre ; tout au contraire, notre but est de mieux rendre compte de la diversité des données archéologiques. En second lieu, il n'est pas question de minimiser l'importance des pratiques culturelles dans l'utilisation de ces puits. Loin d'être évacué, le rituel nous semble, au contraire, susceptible d'être mieux cerné et compris dès lors que l'on définit clairement sa place dans l'une des phases de l'histoire des puits. En ce sens, nous sommes assez proches des positions récemment exprimées par G. Wieland, qui tout en réinterprétant comme des puits à eau les puits des *Viereckschanzen* de Holzhausen, Tomerdingen et Fellbach-Schmidlen, admet la signification culturelle de certains dépôts bien caractérisés (Wieland *et al.*, 1999, p. 44-53).

**Bibliographie :** Joulin, 1912 ; Labrousse, 1968 ; Labrousse *et al.*, 1976 ; Vidal, 1976, 1977, 1989, 2001b ; Kenward, 1975 ; Greig, 1988 ; Gomez de Soto, 1994 ; Moret, 1998 ; Lesur, 1999 ; Poux, 1999a ; Wieland *et al.*, 1999 ; Benquet *et al.*, 2001 ; Gorgues, à paraître.

A. GORGUES et P. MORET